



## TIRAGE AU SORT DE SAILLIES \* MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 À DEAUVILLE

### RÈGLEMENT

Conditions formelles pour participer au tirage :

1. Être membre de la Fédération des Éleveurs du Galop **à jour de sa cotisation 2024.**
2. Avoir acquitté un droit d'inscription fixé chaque année par le Comité.
3. En cas de gain d'une saillie, s'engager à régler le montant correspondant figurant sur le formulaire de renseignements de la jument et le cas échéant, la T.V.A. relative à la saillie (se référer à l'article 3). **Une non-utilisation de la saillie du bénéficiaire ou un résultat négatif de celle-ci n'entraîneront pas de remboursement.**

Article 1 Le tirage au sort sera effectué entre les éleveurs qui auront demandé des saillies et désigné par ordre de préférence les étalons dont ils désirent utiliser la saillie. Pour chaque saillie, il sera désigné un titulaire et un suppléant.

Article 2. Chaque éleveur ne pourra bénéficier que d'une saillie.

Article 3 Le bénéficiaire d'une saillie est tenu de respecter les obligations suivantes :  
**. avant le 31 décembre de l'année du tirage au sort**, désigner la jument répondant aux exigences des articles 4 et 5, qui sera présentée à l'étalon.

**. avant cette même date, acquitter auprès de la Fédération le droit correspondant qui figure sur le formulaire de renseignements de la jument.**

Tout manquement à l'une des obligations ci-dessus privera automatiquement le bénéficiaire de son gain qui sera systématiquement transféré au **suppléant sans aucune obligation de la Fédération quant à la notification au titulaire de ce transfert, et entraînera son exclusion des tirages au sort les deux années suivantes.**

Le suppléant qui deviendrait bénéficiaire à la suite du renoncement ou de la défaillance du titulaire, sera soumis aux mêmes obligations dans des délais qui pourront éventuellement excéder le 31 décembre dans la limite de 30 jours après réception de l'avis de la Fédération l'informant de son gain.

Article 4 Les poulinières désignées devront être de pur sang anglais et répondre aux conditions suivantes :  
**. s'il s'agit de juments maidens, elles devront être âgées d'au moins 4 ans et ne pas présenter d'infantilisme général.**  
**. les juments non maidens devront être allaitantes l'année de la monte envisagée ou l'avoir été l'année précédente.**  
**. les juments âgées de 21 ans ou plus l'année de la saillie ne seront pas admises. Le haras donateur reste libre d'abaisser la limite d'âge requise pour la jument, dans ce cas l'information pourra être communiquée sur le formulaire adressé au gagnant de la saillie.**  
**. les juments devront pouvoir être présentées à l'étalon avant le 20 mai.**  
**. le haras donateur se réserve le droit de faire procéder à un examen du vétérinaire de son choix et de refuser la jument provenant d'un haras dans lequel aura été constatée l'existence d'une maladie contagieuse.**  
Les poulinières autres que de pur sang qui pourraient être acceptées, notamment pour des étalons agréés, ne sont pas soumises aux conditions ci-dessus mais à celles précisées par les donateurs respectifs.

Article 5. **Sauf exigences particulières du donateur**, la poulinière désignée pour la saillie devra répondre à l'une des conditions de qualification suivantes, **en plat comme en obstacle** :

**. soit avoir gagné ou avoir produit un gagnant,**

**. soit être titulaire d'une performance donnant droit au "black type" (placée dans les 3 premiers de listed ou de groupe) ou avoir produit un "black type",**

**. soit être fille ou sœur d'un "black type".**

Article 6. **Les saillies sont incessibles et le bénéficiaire devra être au moins co-éleveur du produit résultant de la saillie ; à défaut, le bénéficiaire sera exclu des tirages au sort postérieurs. Le « foal sharing » ne sera admis qu'avec un autre membre de la Fédération des Éleveurs.**

Article 7. Les donateurs de saillies déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les accidents ou les maladies dont les animaux des bénéficiaires pourraient être victimes. **Ils n'accepteront que les juments ayant satisfait aux examens sanitaires requis par le haras.**

Article 8. Les frais techniques de saillie et les éventuels frais de pension seront facturés directement au bénéficiaire par le haras où réside l'étalon. Au cas où ces frais ne seraient pas entièrement réglés dans des délais normaux et ce, sans raison jugée valable par la Fédération, celle-ci se réserve le droit de s'opposer à la délivrance du certificat de saillie et de prononcer l'exclusion du bénéficiaire des tirages au sort postérieurs.

Article 9. Le bénéficiaire d'une saillie gratuite ne pourra postuler pour la saillie du même étalon l'année suivante.

Article 10. En cas de vente, de location, de départ ou de mort d'un étalon figurant sur la liste du tirage au sort, le contrat est annulé de plein droit entre le gérant dudit étalon et le bénéficiaire de la saillie, sans qu'il en résulte pour ce dernier un droit quelconque à dommages et intérêts.

Article 11. En cas de contestation entre le donateur et le bénéficiaire d'une saillie, la Commission des Litiges de la Fédération sera seul juge pour trancher le différend. Ses décisions sont définitives et sans appel.

*\*organisé sous le contrôle d'un Commissaire de Justice.*

**FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP**

16 bis, quai de Stalingrad – 92100 Boulogne Billancourt - Tél : 01 47 61 06 09

## LISTE DES SAILLIES OFFERTES

### Tirage au sort - 20 novembre 2024

Ealonn	Date de naissance	Robe	Taille	Origine	Lieu de stationnement
BANDE	2010	b.	1,67	Authorized - Logica (Priolo)	Haras du Mazet, 19230 Beyssac
BEAUMEC DE HOUELLE	2015	gr.	1,69	Martaline - Zandalee (Trenpolino)	Haras de Montaigu, 61240 Nonant le Pin. Offert par le Syndicat Beaumec de Houelle et le Haras de Montaigu
BIG ROCK	2020	b.	1,64	Rock Of Gibraltar - Hardiyra (Sea The Stars)	Haras de Grandcamp, Les Vignons 61160 Trun
BIRCHWOOD	2013	b.	1,62	Dark Angel - Layla Jamil (Exceed And Excel)	Haras de La Huderie, Route de Deauville, 14800 Glanville
BUBBLE GIFT	2018	al.	1,66	Nathaniel - Bubble Back (Grand Lodge)	Haras du Grand Courgeon, 49220 Le Lion d'Angers
CARLTON DU BERLAIS	2019	b.	1,62	Zarak - Carlita Du Berlais (Soldier Of Fortune)	Haras de la Baie, L'Isle, 50170 Pontoson. Offert par le Haras du Berlais
CLOTH OF STARS	2013	b.	1,62	Sea The Stars - Strawberry Fledge (Kingmambo)	Haras de Montaigu, 61240 Nonant le Pin. Offert par Darley
DALYKAN	2013	gr.	1,65	Ryokan - Dalsiyaa (Johannesburg)	Haras du Biot, Le Biot, 61230 Croisilles
DOHA DREAM	2013	b.	1,67	Shamardal - Crystal Reef (King's Best)	Haras du Hoguenet, 14140 Lessard et le Chêne. Offert par Al Shagab Racing
DONJUAN TRIUMPHANT	2013	b.	1,60	Dream Ahead - Mathuna (Tagula)	Haras de la Barboitière, rue d'Anjou, 72300 Sablé-sur-Sarthe. Offert par M. Robert Brard
DSCHINGIS SECRET	2013	b.	1,63	Soldier Hollow - Divya (Patin)	Haras de Montaigu, 61240 Nonant le Pin. Offert par Avatara
EARNSHAW	2011	gr.	1,67	Medaglia d'Oro - Emily Bronte (Machiavellian)	Haras des Granges, 32430 Touget
EBRO RIVER	2019	al.	1,62	Galileo Gold - Soft Power (Balmont)	Haras de La Haie Neuve, 35370 Mondoverv
FAS	2014	b.	1,62	Fastnet Rock - Sotka (Dutch Art)	Haras de Saint-Vincent, 4 route de Pontacq, 64800 Saint-Vincent
FLINTSHIRE	2010	b.	1,64	Dansli - Dance Routine (Sadler's Wells)	Haras de Montaigu, 61240 Nonant le Pin. Offert par le Haras de Montaigu
GAMESTOP	2020	al.	1,62	Lope De Vega - Your Game (Montfou)	Haras du Taillis, 61470 Heugon
GOD BLESSING	2019	b.	1,65	Siyouni - Galaxe (High Chaparral)	Karwin Farm, Les Noes Jean, 61600 Les Monts d'Andaine
GOKEN	2012	b.	1,60	Kendargent - Gooseley Choppe (Indian Rocket)	Haras de Colleville, Chemin de Colleville, 14950 Saint-Pierre Azif

Étalon	Date de naissance	Robe	Taille	Origine	Lieu de stationnement
GUTAIFAN	2013	gr.	1,60	Dark Angel - Alikhlas (Lahib)	Haras des Faunes, 33500 Arveyres
HERALD THE DAWN	2013	b.	1,66	New Approach - Hymn Of The Dawn (Phone Trick)	Haras de Tiercé, La Cuve 49125 Tiercé
HEY GAMAN	2015	b.	1,67	New Approach - Arsaadi (Dubawi)	Haras du Taillis, 61470 Heugon
IVANHOWE	2010	b.	1,70	Soldier Hollow - Indigo Girl (Sternköning)	Haras de Cercy, 2 rue des Haras, 58340 Cercy La Tour
JIGME	2020	b.	1,70	Motivator - Simawa (Anabaa)	Haras du Hoguenet, 14140 Lessard et le Chêne
KEIAI NAUTIQUE	2015	b.	1,65	Deep Impact - Keai Garbera (Smarty Jones)	Karwin Farm, Les Noes Jean, 61600 Les Monts d'Andaine
KING EDWARD	2016	b.	1,62	Martaline - Kotkari (Ballingarry)	Haras des Rouges-Terres, 61390 St Léonard des Parcs
LAVELLO	2019	b.	1,67	Zarak - Laura (Montjeu)	Haras du Lion, 49220 Le Lion d'Angers
IONE EAGLE	2018	b.	1,66	Galileo - Modernstone (Duke of Marmalade)	Haras du Mazet, 19230 Beysnac
LUSAIL	2019	b.	1,58	Mehmas - Diaminda (Diamond Green)	Haras de Bouquetot, 14130 Clarbec. Offert par Al Shagab Racing
MAGIC DREAM	2017	b.	1,74	Saint des Saints - Magic Poline (Trenpolino)	Haras du Hoguenet, 14140 Lessard et le Chêne
MAKALOUN	2018	b.	1,66	Bated Breath - Makana (Dalakhani)	Haras de La Côte Fleurie, 30 route de Hortifleur, 14800 Touques
MARIANAFOOT	2015	al.	1,60	Footstephinesand - Marianabaa (Anabaa)	Haras des Faunes, 33500 Arveyres
MENDOCINO	2018	al.br.	1,66	Adlerflug - Mill Martin (Pivotal)	Haras du Lion, 49220 Le Lion d'Angers
MILITARY STYLE	2018	b.	1,67	War Front - Together Forever (Galileo)	Haras du Taillis, 61470 Heugon
MOISIS HAS	2016	gr.	1,69	Martaline - Morika (Dernier Empereur)	Haras du Hoguenet, 14140 Lessard et le Chêne
MOTAMARRIS	2016	b.	1,68	Le Havre - Thamarat (Anabaa)	Haras de la Hâte Neuve, 35370 Mondévert
MY PROSPERO	2019	b.	1,65	Iffraaj - My Titania (Sea The Stars)	Haras des Faunes, 33500 Arveyres
MYTHICO	2018	b.	1,65	Adlerflug - Madhyana (Monsun)	Haras de La Huderie, Route de Deauville, 14800 Glanville
NERIUM	2017	b.	1,65	Cannelot - Nikolaja (Alkalde)	Karwin Farm, Les Noes Jean, 61600 Les Monts d'Andaine
PENNNY'S PICNIC	2010	b.	1,62	Kheleyf - Zerky (Kingmambo)	Haras du Hoguenet, 14140 Lessard et le Chêne

Ealon	Date de naissance	Robe	Taille	Origine	Lieu de stationnement
PRETTY TIGER	2018	b.	1,66	Sea The Moon - Fast And Pretty (Zamindar)	Haras de Cergy, 2 rue des Haras, 58340 Cergy La Tour
PRINCE GIBRALTAR	2011	al	1,65	Rock Of Gibraltar - Princess Sofia (Pennekamp)	Haras de Cergy, 2 rue des Haras, 58340 Cergy La Tour
RECOLETOS	2014	b.	1,64	Whipper - Highphar (Highest Honor)	Haras du Petit Tellier, 61200 Sévigny. Offert par Darpal France
RIOCORVO	2016	b.	1,63	Pastorius - Rio Cobra (Silvano)	Haras de La Hétraie, 50680 Cersisy La Forêt
ROBIN OF NAVAN	2013	al	1,65	American Post - Cloghran (Mahathir)	Haras de La Barboitière, rue d'Anjou, 72300 Sablé-sur-Sarthe. Offert par le Syndicat Robin Of Navan
ROMAN CANDIE	2016	b.b.	1,65	Le Havre - Holy Dazzle (Sunday Break)	Haras de La Hétraie, 50680 Cersisy La Forêt
RUBIS VENDOME	2020	gr.	1,66	Galway - Classe Vendome (Kendargent)	Haras de La Hâte Neuve, 35370 Mondevert
SAVOIR VIVRE	2013	al	1,66	Adlerflug - Soudaine (Monsun)	Haras du Taillis, 61470 Heugon
SEABHAC	2015	b.f.	1,70	Scat Daddy - Curlin Hawk (Curlin)	Haras du Taillis, 61470 Heugon
SILVERWAVE	2012	b.	1,67	Silver Frost - Miss Bio (River Mist)	Haras de La Côte Fleurie, 30 route de Honfleur, 14800 Touques
SIR RON PRESTLEY	2016	al	1,65	Australia - Rockoning (Daneshill Dancer)	Haras du Saiz, 44240 La Chapelle-sur-Erdre
SOFT LIGHT	2016	b.	1,64	Authorized - Light Saber (Kendor)	Haras de Colleville, Chemin de Colleville, 14950 Saint-Pierre Azif
STUNNING SPIRIT	2014	b.	1,66	Invincible Spirit - Stunning View (Dynaformer)	Haras de Beaumont, 865 route de Beaumont, 14800 Vauville
TAJ MAHAL	2014	b.b.	1,67	Galileo - Youresothrilling (Storm Cat)	Haras de Tiercé, La Cuve 49125 Tiercé
TELECASTER	2016	b.	1,67	New Approach - Shirocco Star (Shirocco)	Haras du Mesnil, 72460 Savignè l'Evêque
TEXAS	2019	b.	1,64	Wootton Bassett - Texalva (Dream Ahead)	Haras du Hoguenet, 14140 Lessard et le Chêne
THE GREY GATSBY	2011	gr.	1,64	Mastercraftsman - Marie Vision (Entrepreneur)	Haras du Petit Tellier, 61200 Sévigny
ZAGREY	2019	gr.	1,66	Zarak - Grey Anatomy (Slickly)	Haras de Grandcamp, Les Vignons 61160 Trun

La Fédération exprime ses plus vifs remerciements aux nombreux donateurs de saillies gratuites.  
Leur geste encouragera et aidera sans aucun doute les bénéficiaires à améliorer la qualité de leur élevage.